

Voyage à Madrid du 3 au 8 mars 2019

publié le 03/12/2018,
par Brossard Angélique

Voyage en Espagne, Madrid, du 3 au 8 mars 2019 –

Effectif de 62 élèves – 6 accompagnateurs : Madame Brossard, Madame Nibodeau, Madame Pillière, Madame Blondet-Mesnil, Monsieur Doudah et Monsieur Paud.

Départ le dimanche 3 mars vers 18h – Rendez-vous devant le collège à 17h15

Informations pratiques :

Rappel : Le deuxième chèque d'un montant de 100 euros, à l'ordre du collège Bellevue, est à remettre pour le lundi 10 décembre dernier délai.

Les parents devront fournir aux professeurs les originaux de tous les documents obligatoires avant les vacances de février (carte d'identité + autorisation de sortie du territoire, carte européenne d'assurance maladie, fiche sanitaire de liaison avec la copie d'identité du signataire, attestation d'assurance).

Pour les mineurs, La Carte d'identité doit être absolument en cours de validité. Les élèves, eux, conserveront les photocopies dans leur sac à dos. Si l'un des documents est absent, le départ de votre enfant est compromis.

- N'oubliez pas de fournir une ordonnance si votre enfant suit un traitement. Les professeurs ne sont pas autorisés à donner de médicaments.
- Prévoir un dîner pique-nique pour le dimanche 3 mars et un petit sac plastique pour mettre ses déchets.
- Bagages : Une petite valise ou un sac de voyage peut suffire. Il faut penser que ce bagage restera dans les soutes du car pendant tout le voyage, à l'aller et au retour. Il faudra donc un sac à dos afin d'y garder l'essentiel pour le trajet : le pique-nique du dimanche soir, un pull-over, des jeux, la lecture, la musique, pour le trajet, avec les photocopies de la carte d'identité et de la carte européenne d'assurance maladie.
- Prévoir de bonnes chaussures (plutôt des baskets) : beaucoup de marche et de station debout. Vous pouvez également emporter un coussin pour le trajet/séjour.
- Cahier de voyage + crayon de papier pendant toutes les visites.
- Le règlement intérieur du collège s'applique sur l'utilisation du téléphone portable. Il est autorisé pour écouter de la musique dans le bus et pour prendre des photos lors des visites. En cas d'utilisation abusive, les professeurs se réservent le droit de confisquer le téléphone.
- Lors des temps libres (rallye-jeu, découverte de monuments, shopping souvenirs), les professeurs délimitent une zone, donnent des informations aux élèves pour le lieu de rendez-vous et les élèves se déplacent par groupe de 2, 3 ou 4, il est interdit de se promener seul).
- Argent de poche : Quelle somme donner à vos enfants ? Nous vous conseillons entre 30 euros et 50 euros qu'ils réserveront à de petits achats (cartes, cadeaux, etc..). Mais chacun reste libre.
- Communication avec les familles : Quelques semaines avant le départ, je remettrai aux familles et aux élèves un numéro de téléphone à utiliser en cas d'absolue nécessité.

Madame Brossard, professeur d'espagnol.

Documents joints



Word -
56 ko



Word -
10.4 Mo

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur "Site du collège Bellevue de Dangé Saint Romain" (<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-dange-st-romain/>). Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.